



## PROCEDURE TABLETTES

2 rue des Fleurs  
28630 MIGNIERES  
02 37 26 46 07

20/10/2016

Vol - agression - perte	Sinistre - casse - panne
<ol style="list-style-type: none"><li>1. Prévenir immédiatement l'établissement lors d'un vol en envoyant un mail à l'adresse : <b>ipad.mignieres@cneap.fr</b>. Ne pas oublier de mentionner les nom, prénom et classe de l'élève.</li><li>2. Déposer obligatoirement une plainte au commissariat de police, surtout ne laissant apparaître aucune négligence. Le vol doit être constaté avec effraction, en précisant que le matériel était rangé soigneusement à l'abri des regards. <b><i>Pour notre part, nous n'avons que 48h pour déclarer le sinistre à Apple : il faut donc tenir compte de cela pour la date du dépôt de plainte. (weekends, ponts, vacances).</i></b></li><li>3. Nous faire parvenir le plus rapidement possible une copie de la plainte : par mail à l'adresse spécialement ouverte à la gestion des sinistres : <b>ipad.mignieres@cneap.fr</b>. Ne pas oublier de mentionner les nom, prénom et classe de l'élève.</li></ol>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Déposer la tablette sans son étui, rangée dans la boîte d'origine (sans l'alimentation ni le cordon) à la Vie Scolaire avant 10 h.</li><li>2. Remplir le questionnaire d'incident en Vie Scolaire<ol style="list-style-type: none"><li>a. nom, prénom classe de l'élève,</li><li>b. constat d'anomalie, de panne ou de casse</li><li>c. conditions (chocs, chute, etc...)</li></ol></li></ol> <p>Il est à noter que cette démarche est applicable également en cas de problèmes extérieurs à l'établissement, le dépôt et la déclaration devant se faire lors du retour, à la Vie Scolaire.</p>
Suivant l'état du dossier, ou la cause de la panne, une tablette de dépannage pourra être mise à la disposition de l'élève le temps de solder le dossier avec Apple ou notre fournisseur.	